

20 secondes

Un chauffard échappe de justesse à la prison

GENÈVE Un homme a enfreint le Code de la route six fois entre 2007 et 2015. Il aurait dû passer 6 mois en prison. Il a finalement écopé de travaux d'intérêt général en appel, écrit la «Tribune». Les juges ont adouci sa peine car l'homme prend maintenant le bus.

Onze autos vandalisées en une seule nuit

YVERDON-LES-BAINS (VD) La police régionale du Nord vaudois est intervenue samedi vers 23h après avoir été alertée: plusieurs individus venaient de vandaliser onze voitures parkées, selon un lecteur témoin de la scène. La police cantonale a ouvert une enquête. Hier, il n'y avait pas encore eu d'interpellations.

Nonagénaire blessée en traversant la route

BIENNE (BE) Une femme de 91 ans a été happée et projetée au sol par un camion à benne alors qu'elle traversait près d'un passage-piéton en ville. Blessée, elle a été transportée à l'hôpital.

Le Ministère public tourne toujours sans surveillance

VAUD La réforme visant à mieux contrôler le travail des procureurs et juges piétine depuis quatre ans. Certains s'impatientent.

«Il y a une démarche politique pour protéger le procureur général!» Avocat et député socialiste, Nicolas Mattenberger a réagi au refus du Bureau du Grand Conseil de lever l'immunité d'Eric Cottier («20 minutes» du 7 octobre). Le magistrat faisait face à la plainte d'un avocat, qui l'accuse de diffamation après l'aval donné au porte-parole de la police cantonale pour dévoiler publiquement le passé judiciaire de son client. Or, l'officier de police, lui, est prévenu pénalement pour les mêmes faits. Le procureur général adjoint souhaitait le blanchir: il s'est fait récuser par le Tribunal cantonal. Eric Cottier s'est alors



Nicolas Mattenberger et Raphaël Mahaim appellent à une révision.



contenté de nommer un autre procureur dans cette affaire, du Nord vaudois, sous ses ordres...

«C'est un signal que le système ne va pas, il faut le réformer», clame un autre avocat, le député Vert Raphaël Mahaim. En 2012 déjà, il avait déposé une motion au Grand Conseil afin d'instaurer, notamment, une véritable sur-

veillance du Ministère public via une autorité indépendante. En 2014, l'ex-procureur Dick Marty allait dans le même sens. Mandaté par la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, le Tessinois prônait une réforme du système d'élection des juges et procureurs ainsi que leur surveillance. Il recommandait aussi la création d'un Conseil de la magistrature.

Du concret en 2017

Interrogée sur ce projet de grande réforme souhaité par des députés, ainsi que sur les suites du rapport de Dick Marty, la porte-parole de Béatrice Métraux, Laurence Jobin, précise qu'un groupe de travail a planché sur le sujet en 2016. Et qu'il s'apprête à faire des propositions au Conseil d'Etat. «Le fruit est bientôt mûr, mais rien ne se fera avant les élections cantonales de l'an prochain», estime pour sa part le député vaudois Raphaël Mahaim.

Après l'approbation d'un tel principe par le Valais, en septembre, Vaud est le dernier canton latin à ne disposer d'aucun outil de contrôle. Raphaël Mahaim plaide pour «un organe formé par des représentants de tous les pouvoirs et d'experts externes, ce qui garantirait la qualité et l'indépendance des décisions judiciaires». —FRÉDÉRIC NEJAD TOULAMI



La nouvelle loi cantonale veut interdire de tendre la main pour demander l'aumône. —A.ROUËCHE/24H

Mendicité: vers un vote?

VAUD Un comité lance un référendum contre la nouvelle loi cantonale interdisant la mendicité. Proposée par l'UDC, elle a été acceptée à une courte majorité par le Grand Conseil, fin septembre. «Il s'agit tout simplement d'interdire les pauvres, a dénoncé hier Véra Tchérémissinoff, présidente d'Opre Rom, une association de défense de Roms. C'est grave du point de vue moral, mais aussi constitutionnel.» Conseiller communal lausannois de solidaritéS, Hadrien

Buclin s'est dit inquiet: «Avec nos forces actuelles, on n'est pas certain de faire aboutir le référendum. Il faut réunir 12 000 signatures en 60 jours, sans compter 2 000 paraphes de marge. On demande aux citoyens de s'investir.» Le comité a aussi écrit au Conseil d'Etat pour lui demander de proposer un contre-projet garantissant le droit de tendre la main. Si l'Exécutif répondait favorablement à cette demande, le référendum pourrait être arrêté. —ATS

Futurs docteurs entassés à l'uni

Les étudiants en médecine sont toujours plus nombreux à l'Université de Lausanne. Résultat, même le plus grand auditoire du campus est trop petit pour tous les accueillir, relatait hier «24 heures». Certains se lèvent aux aurores pour réserver une chaise alors que d'autres suivent les cours assis par terre.

Quatorze millions pour 350 mètres

BERNE Après plus d'une année de travaux, la route cantonale entre Moutier (BE) et Delémont (JU) a été ouverte au trafic, hier. Le nouveau tracé sécurisé de 350 m entre Roches (BE) et Choindez (JU), qui a coûté 14 millions de francs, comprend un tunnel de 115 m et deux ponts. Il rejoint la route élargie au pied de la Roche Saint-Jean. Grâce à cet axe, le trafic lent ne sera plus dévié par le tunnel de l'A16.

Quatre pincés, tous sans permis

FRIBOURG La police a interpellé quatre personnes au volant, dimanche. Il s'agissait d'un quinquagénaire sans permis à la conduite hésitante, d'un jeune de 20 ans frappé d'une interdiction de conduire et auteur d'un accident avec fuite en septembre, d'une élève conductrice de 18 ans dont l'accompagnatrice n'était pas assez âgée, et d'un ado de 16 ans qui avait volé une auto.



Les contrôles de la police se sont révélés fructueux. —KEYSTONE